

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
14 AVRIL 2025**

Séance extraordinaire du 14 avril 2025

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 14 avril 2025 à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis conformément à la Loi.

2025-04-1038

Réservoir : vannes

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'installer 2 vannes dans le chemin d'accès au réservoir afin de pouvoir couper l'alimentation et la distribution d'eau pour faciliter les interventions prévues au poste de distribution d'eau potable;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que des travaux supplémentaires pourraient être nécessaires lors de la réalisation des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à MSA Infrastructures, selon les termes de la soumission reçue le 2 avril 2025, pour un montant maximal de 20 775 \$ plus taxes;
- d'autoriser une dépense supplémentaire de 10 225 \$, incluant le coût du pavage après travaux, si des imprévus sont constatés lors de la réalisation des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1039

Réservoir : vannes

Considérant les travaux autorisés pour l'installation de 2 vannes dans le chemin d'accès au réservoir;

Considérant que les services de Norkideau seront requis;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder un mandat à Nordikeau, selon les taux de service technique transmis le 8 avril 2025, pour un montant maximal de 3 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
14 AVRIL 2025**

2025-04-1040 Distribution d'eau potable : support de pompes

Considérant que, dans le cadre des travaux de fabrication et l'ajout d'un support pour les trois pompes au poste de pompage d'eau potable, des travaux supplémentaires sont nécessaires, soit :

Supports supplémentaires	4 500 \$ plus taxes
Modification des entrées de pompes	3 450 \$ plus taxes

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe inc., selon les termes des soumissions datées du 1^{er} et 14 avril 2025, pour un montant maximal de 7 950 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1041 Poste de pompage des eaux usées : vanne et clapet

Considérant que, dans le cadre du contrat d'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées, il s'avère nécessaire de remplacer la vanne à boisseau et le clapet antiretour sur le refoulement de la conduite pluviale;

Considérant que les membres ont reçu copie de la proposition budgétaire PM002.RÉV00 de Lessard & Demers;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder le contrat à Lessard & Demers, selon la proposition budgétaire PM002.RÉV00, pour un montant de 7 173 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la proposition, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-04-1042 Étangs : embarcation

Considérant que l'acquisition d'un nouvel équipement est nécessaire pour l'entretien du système d'aération aux étangs;

Considérant que, par la résolution numéro 2025-03-995, adoptée en mars 2025, la Municipalité a autorisé la fabrication et l'achat d'un quai flottant pour un montant maximal de 10 000 \$ plus taxes;

Considérant les différentes options reçues;

Considérant que l'usage d'une embarcation à fond plat est l'option retenue;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de rescinder la résolution numéro 2025-03-995;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
14 AVRIL 2025**

- d'autoriser l'achat d'une embarcation à fond plat auprès de Varin Yamaha, selon les termes de la soumission datée du 11 avril 2025, pour un montant de 4 006 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire